

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN
SESSION RÉGULIÈRE DU 16 AOÛT 2018

À une session spéciale, dûment convoquée, des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le jeudi 16 août 2018 à 19h. À laquelle session étaient présents (e) la conseillère Madame Jeannette Lefebvre ainsi que les conseillers Messieurs Marc Beauchesne, Stéphan Simoneau, Pierre Bellavance et Normand Chénard formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques Carrier.

Était aussi présente Madame Murielle Cloutier, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- Monsieur le Maire ouvre la séance à 19:23 heures.

RÈGLEMENTS NOS 200 ET 201

Monsieur le maire informe le conseil que ces règlements ont été adoptés en 1986 et édicte les exigences auxquelles doivent se conformer les promoteurs et vendeurs des terrains dont il est fait mention dans ces règlements.

201808-29 Il est proposé par le conseiller Monsieur Pierre Bellavance appuyé par la conseillère Madame Jeannette Lefebvre et unanimement résolu d'informer Monsieur Alain Lévesque que le terrain qu'il a acquis est constructible aux conditions du règlement portant le numéro 200.

Que copie de cette résolution soit transmise à Monsieur Alain Lévesque.

ENGAGEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE TRÉSORIER

Le conseil prend connaissance des candidatures reçues pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier. Le maire leur suggère fortement d'embaucher l'ex-directeur général Monsieur Yves Galbrand car il croit que c'est la personne la mieux qualifiée pour remplir le poste pour la Municipalité de St-Fabien. Puisqu'il n'y a pas unanimité, le maire demande le vote et pose la question suivante :

Qui est pour l'engagement de Monsieur Yves Galbrand comme directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de St-Fabien?

Trois conseillers votent pour l'engagement de Monsieur Galbrand : Jeannette Lefebvre, Stéphan Simoneau et Pierre Bellavance.

Messieurs Marc Beauchesne et Normand Chénard votent contre et demandent d'inscrire leurs dissensions au procès-verbal.

La motion est adoptée à trois voix contre deux.

201808-30 CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des candidatures reçues pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE parmi ces candidatures, il y a celle de l'ex-directeur de la municipalité Monsieur Yves Galbrand;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Galbrand a déjà une bonne connaissance du milieu municipal et par le fait même des dossiers de la Municipalité de St-Fabien;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu vote et que le résultat est trois voix contre deux;

EN CONSÉQUENCE il est majoritairement résolu d'embaucher Monsieur Yves Galbrand à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Fabien en remplacement de Madame Murielle Cloutier qui assurait l'intérim depuis le départ de Monsieur Martin Perron.

Il est de plus, majoritairement résolu, que Monsieur Galbrand soit embauché aux conditions suivantes : Son horaire sera de 37.5 heures par semaine au salaire de 30.25\$ l'heure. Dix jours de congé maladie/famille par année lui sont accordés mais non cumulables. Il aura droit à trois semaines de vacances à compter de 2019. De plus il aura droit aux régimes privés d'assurance maladie/médicaments et au RRS (régime de rentes simplifiées) dès le début de son emploi c'est-à-dire le 4 septembre 2018.

Et la réunion est levée à 19:30 heures

.....
Maire

.....
directrice générale/secrétaire-trésorière
Par intérim
